

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/98 132 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE TROIS
CADRES DU MINISTERE DE
L'EMPLOI ET DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU l'Ordonnance N°030/PRG/SGG/88 du 15 Juin 1988, portant principes fondamentaux de
Création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

VU le Décret N° D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du Premier
Ministre ;

VU le Décret N°D/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des Membres du
Gouvernement modifié par les Décrets N°D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 et
N° D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ;

VU le Décret N°D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attribution des Membres du
Gouvernement ;

VU le Décret n°97/077/PRG/SGG du 15 Mai 1997 portant Organisation du Ministère de
L'Emploi et de la Fonction Publique ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions
ci-après :

1. Conseiller Chargé de Mission :

- Monsieur Mamadouba TOURE, confirmé

**2. Coordonnateur National du Programme Cadre de Réforme
Administrative (PC) :**

- Monsieur Lansana KOUROUMA, précédemment Directeur National
Adjoint de la Fonction Publique

3. Directrice Nationale Adjointe du Service Contrôle et Evaluation des Structures et des Effectifs de l'Administration Publique :

- Madame DIABY Mariam SYLLA, Professeur, N° Matricule 195 034 R, en remplacement de Monsieur Ahmadou Tidiane DIALLO, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 31 JUILLET 1998

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

GENERAL LANSANA CONTE